1er TRIMESTRE **2020**

OBSERVATION PARTENARIALE DE LA CONJONCTURE

L'essentiel de l'emploi et de l'économie en Provence - Alpes - Côte d'Azur

L'ÉCONOMIE RÉGIONALE CONTAMINÉE PAR LA CRISE AU 1ER TRIMESTRE 2020

En région, le 1er trimestre 2020 a été impacté par les mesures prises pour endiguer l'épidémie de la Covid-19. Une forte dégradation de l'emploi salarié, des déclarations préalables à l'embauche, des reprises d'emploi et de l'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC), tels sont les effets observés sur la conjoncture régionale dès la fin mars. La diminution du taux de chômage et de la demande d'emploi n'est, toutefois, pas synonyme d'une amélioration du marché du travail. Face à un contexte international en berne, la consommation des ménages et les mesures de l'État dans les secteurs les plus touchés semblent soutenir l'activité économique sur le territoire.

En fin de communiqué, retrouvez les dernières données sur offre et demande d'emploi, déclarations d'embauches et activé partielle.

EMPLOI ET CHÔMAGE

③ Une chute libre de l'emploi

Repli historique de l'emploi salarié

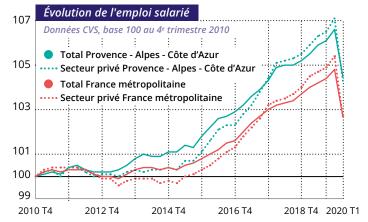
Après plus de quatre ans de hausse ininterrompue, l'emploi salarié recule très fortement au $1^{\rm er}$ trimestre 2020 en Provence - Alpes - Côte d'Azur : -2,0 % (soit -37 800 emplois), après + 0,4 %. Si l'emploi public diminue légèrement (-0,2 %, après une stabilité), l'emploi privé, qui concentre 75 % des effectifs, décroît de façon significative (-2,6 %, après + 0,6 %) et enregistre ainsi sa plus forte baisse. L'intérim contribue davantage à cet effondrement (-41,3 %, soit -21 400 emplois) que l'emploi hors intérim (-0,9 %, soit -16 400 emplois). Le taux de recours à l'intérim s'établit ainsi à 1,7 %, son niveau le plus bas jamais atteint depuis 2001. Au 31 mars 2020, le nombre de salariés s'élève à 1 844 600 en région, soit 19 300 de moins qu'un an auparavant (-1,0 %, après + 1,3 %).

En réaffectant chaque intérimaire à son secteur d'activité employeur, l'emploi salarié décroît fortement dans le **tertiaire marchand**: – 2,4 % (soit – 22 200 emplois), après + 0,8 % fin 2019. Les besoins de main-d'œuvre se contractent dans tous les soussecteurs: *Hébergement-restauration* (– 7,4 %, après + 1,9 %), *Transports et entreposage* (– 3,0 %, après + 0,8 %), *Autres activités de services* (– 2,7 %, après + 0,2 %), *Commerce* (– 1,5 %, après + 0,8 %), *Information-communication* (– 1,4 %, après + 0,7 %), *Activités de soutien aux entreprises* (– 1,1 %, après + 0,7 %), *Activités financières et*

Avertissement : Depuis la publication de juillet 2018 portant sur le 1er trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi publiées au niveau localisé (région et département) est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié. Par rapport à la situation antérieure, sont désormais ajoutés aux salariés du secteur marchand, ceux du tertiaire non marchand, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs. Les salariés du tertiaire non marchand travaillent dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine ou l'action sociale. Parmi eux, 70 % relèvent du secteur public, les autres exercent une activité non marchande dans la privé (soutiers scalaire médacine etc.)

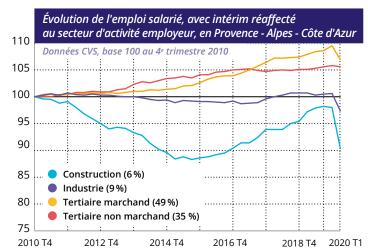
une activité non marchande dans le privé (soutien scolaire, médecin, etc.). Par ailleurs, depuis la publication de juillet 2017 portant sur le 1er trimestre 2017, les données sont établies par l'Insee en coproduction avec l'Acoss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

Enfin, l'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.



Source : Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.

Champ: emploi salarié en fin de trimestre. **Note:** données provisoires.



Source: Insee, estimations d'emploi - Acoss-Urssaf, Dares, Insee, estimations trimestrielles.

Champ: emploi salarié en fin de trimestre.

Note: données provisoires.

d'assurance (-0,5%, après -0,3 %) et *Activités immobilières* (-0,4 %, après +1,0 %).

Dans le **tertiaire non marchand**, la baisse du nombre de salariés y compris intérimaires est beaucoup plus contenue : –0,2 % début 2020 (soit –1 200 personnes), après +0,1 %.

Dans l'industrie, les effectifs reculent nettement ce trimestre (– 3,1 %, soit – 5 300 salariés, après + 0,1 %), surtout dans l'intérim (– 4 500 salariés). La demande de travail se replie dans tous les sous-secteurs : Fabrication d'autres produits industriels (– 4,2 %, après – 0,5 %), Agroalimentaire

(-3,1 %, après + 1,4 %), Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques; fabrication de machines (-2,4 %, après -0,1 %), Fabrication de matériel de transport (-2,2 %, après -0,2 %) et Raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (-1,8 %, après +0,2 %).

Enfin, c'est dans la **construction** que les besoins de main-d'œuvre s'amenuisent le plus (-7,8 %, soit -9 300 emplois, après -0,2 %). Cela est en très grande partie imputable à l'écroulement de l'intérim dans le secteur : -60,5 % (soit -8 800 emplois). Le taux de recours à l'intérim se replie de 7 points et atteint son niveau le plus bas jamais enregistré (5,2 %).

En France métropolitaine, l'emploi salarié diminue également de –2,0 % au 1^{er} trimestre. Cette baisse est bien plus marquée dans le secteur privé (–2,5 %) que public (–0,1 %). L'intérim contribue

一 2,0 % de créations d'emploi au 1^{er} trimestre, soit 37 800 emplois de moins

Fort repli de l'intérim, notamment dans la construction

> **- 7,8 % de DPAE** sur le trimestre

deux fois plus à cette décroissance que l'emploi hors intérim. Sur un an, l'emploi salarié recule nettement (–1,2 %, après +1,1 %).

Une baisse importante des déclarations d'embauches

À compter de mi-mars 2020, la crise économique, liée à la crise sanitaire, a engendré une baisse importante des déclarations préalables à l'embauche (DPAE): –7,8 % au 1er trimestre 2020. Tous les types de contrats sont impactés.

Même s'ils représentent les deux tiers des DPAE enregistrées ce trimestre, les CDD d'un mois ou moins sont ceux qui reculent le plus (– 9,2 %), suivi

des CDD de plus d'un mois (-6,5 %) et des CDI (-3,6 %).

L'Hébergement-restauration, secteur privilégiant les contrats courts et fortement impacté par la fermeture d'établissements imposée lors du confinement, est le plus touché : les DPAE régressent de –17,7 % sur le 1er trimestre 2020. Les secteurs des *Services* (64 % des déclarations d'embauches), et de la *Construction* affichent une baisse moins importante qu'en moyenne régionale (respectivement –5,8 % et –4,8 %).

Les DPAE effectuées par les entreprises de 50 salariés et plus sont en net recul de – 16,6 % alors que celles émanant des TPE ne diminuent que de – 2,3 % au cours du trimestre. Ces dernières représentent 37 % des DPAE dont 21 % concernent des CDI.

Les prémices du retournement du marché du travail

La baisse en trompe l'œil du taux de chômage ne va pas durer

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, le taux de chômage localisé poursuit sa baisse au $1^{\rm er}$ trimestre 2020 (-0.3 point, après -0.5 point fin 2019). Pour la première fois depuis 2008, il passe sous la barre des 9,0 % et s'établit à 8,9 % de la population active. Par rapport au $1^{\rm er}$ trimestre 2019, il recule de -1.2 point.

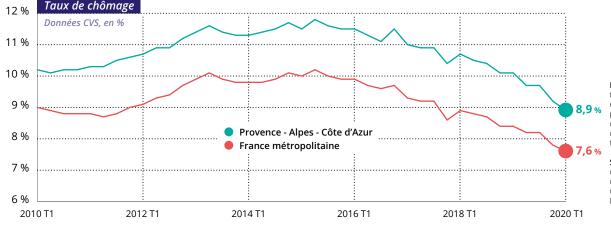
En France métropolitaine, la tendance est similaire. Le taux de chômage diminue de -0.2 point sur un trimestre (après -0.4 point) et atteint 7,6 % de la population active, un niveau proche de celui de fin 2008. Sur un an, le repli est de -0.8 point.

À l'échelle départementale, le taux de chômage décroît au même rythme qu'au niveau régional (-0,3 point) dans les Hautes-Alpes (7,3 %), les Alpes-Maritimes (8,2 %) et les Bouches-du-Rhône (9,3 %).

La baisse est un peu plus marquée (-0,4 point) dans le Var (8,5 %), les Alpes-de-Haute-Provence (9,4 %) et le Vaucluse (10,1 %), qui affiche toujours le taux le plus élevé de la région.

Précaution : Calculé en moyenne sur le trimestre, le nombre de chômeurs n'est que partiellement affecté par le confinement généralisé intervenu mi-mars, qui concerne 2 semaines sur les 13 du 1er trimestre 2020. La baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de per-

sonnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. Celle-ci a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). La disponibilité pour travailler dans les deux semaines à venir est le deuxième critère du Bureau international du travail (BIT) pour être considéré comme chômeur. Au total, le chômage au sens du BIT est donc plus faible pendant cette période de confinement, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail.



Note: données trimestrielles provisoires; estimation à +/- 0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source: Insee – Taux de chômage au sens du BIT (national), taux de chômage localisé (régional).

Une forte baisse de la demande d'emploi début 2020

Au 1^{er} trimestre 2020, la région compte en moyenne 481 400 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). C'est 18 500 de moins qu'un an auparavant, soit – 3,7 %. Cette baisse, qui fait suite à trois autres trimestres de recul (– 3,5 % fin 2019), est la plus forte observée depuis fin 2008.

Le repli de la demande d'emploi se maintient pour les hommes (– 3,9 % sur un an, après

-4,0 %) et se consolide pour les femmes (-3,5 %, après -3,0 %) et les jeunes de moins de 25 ans (-6,4 % sur un an, après - 5,2 %). Pour la deuxième fois consécutive en onze ans, la demande d'emploi des 50 ans ou plus recule : -1,2 % début 2020, après -0,7 %. Si le repli des demandeurs d'emploi de longue durée se prolonge (-4,2 %, après -2,3 % fin 2019), celui des inscrits depuis moins d'un an décélère (-3,2 %, après -4,5 %). En France métropolitaine, la demande d'emploi enchaîne son sixième trimestre de recul (-2,8 %, après -2,9 %). Les évolutions par sexe, âge et ancienneté sont comparables aux valeurs régionales.

Taux de chômage de 8,9 %,

- 0,3 point sur le trimestre

Forte baisse de la demande d'emploi (catégories A, B, C) sur un an

76 300 reprises d'emploid'une durée d'un mois
ou plus sur le
trimestre

mois ou plus, soit une baisse de – 18,3 % par rapport au 1er trimestre 2019. Sur un an, cela représente près de 366 400 retours à l'emploi (– 2,9 %). Sur la même période, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B augmente de + 3,9 %. 12 140 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ont retrouvé un emploi. Il s'agit de la classe d'âge ayant le plus profité des retours à l'emploi avec un taux de 8,2 % (7,2 % pour les 25-49 ans et 4,3 % pour les 50 ans et plus). Plus des deux tiers des retours à l'emploi concernent des demandeurs d'emploi avec moins d'un an d'ancienneté.

L'Indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade brutalement

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 1er trimestre 2020, un demandeur d'emploi en région resterait, en moyenne, inscrit environ un an et trois semaines (388 jours) sur les listes de Pôle emploi, soit 63 jours de plus ce trimestre. Ce cataclysme concerne toutes les catégories de population.

Sont plus particulièrement touchés : les seniors (+73 jours), les hommes (+71 jours) et les 29-49 ans (+70 jours).

En rythme annuel, l'ICDC se dégrade de près d'un mois (+28 jours), à l'exception de celui des seniors qui stagne. Pour les autres populations, l'indicateur croît de deux semaines pour les jeunes à plus d'un mois pour les hommes et les 25-49 ans. L'ICDC des Alpes-de-Haute-Provence (470 jours) est toujours le plus élevé, avec une forte hausse d'environ quatre mois au cours de ce trimestre (+116 jours). Les indicateurs se dégradent de près de trois mois au sein des Alpes-Maritimes (391 jours) et des Hautes-Alpes (438 jours). Ceux du Var (356 jours), des Bouches-du-Rhône (386 jours) et du Vaucluse (414 jours) s'aggravent d'environ un mois et demi à deux mois.

Une diminution des reprises d'emploi ce trimestre

Au cours du 1^{er} trimestre 2020, plus de 76 300 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un

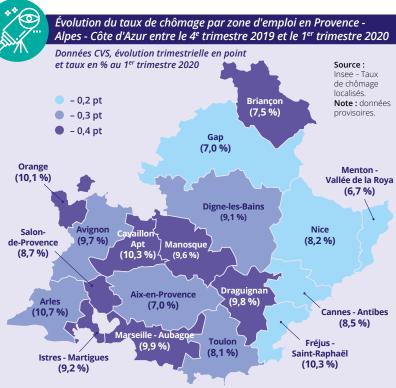
L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par Pôle emploi dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emplois qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

ZOOM SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL TERRITORIALISÉ

Le taux de chômage diminue dans tous les territoires de Provence - Alpes - Côte d'Azur*

Au 1er trimestre 2020, le taux de chômage recule dans toutes les zones d'emploi de la région. Il se replie légèrement (– 0,2 point) dans les zones de Menton - Vallée de la Roya (6,7 %), Gap (7,0 %), Nice (8,2 %), Cannes - Antibes (8,5 %) et Fréjus - Saint-Raphaël (10,3 %). La baisse est plus importante (– 0,4 point) à Briançon (7,5 %), Salon-de-Provence (8,7 %), Istres - Martigues (9,2 %), Manosque (9,6 %), Draguignan (9,8 %), Marseille - Aubagne (9,9 %), Orange (10,1 %) et Cavaillon - Apt (10,3 %). Dans les autres territoires, le recul est identique à celui observé au niveau régional (– 0,3 point). * cf. Précaution portant sur le chômage en page 2.

Provence - Alpes - Côte d'Azur : **8,9** % (-0,3 pt) France métropolitaine : **7,6** % (-0,2 pt)



CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Dans un contexte international incertain, l'activité française se rétablit progressivement

Dans la plupart des économies avancées, la baisse de l'activité économique due au confinement a débuté à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Avec la levée progressive des mesures d'endiguement de l'épidémie, l'activité se rétablit graduellement. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

En France, l'activité aurait brutalement diminué d'environ un tiers pendant la période de confinement. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La fin du confinement a permis le rebond de la consommation,

qui serait en juin « seulement » de 3 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains secteurs des services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement au mois de juin (Hébergement-restauration).

Au 2º trimestre 2020, le PIB aurait ainsi diminué de – 17 %, après – 5,3 % en début d'année. La dynamique de reprise amorcée en mai puis en juin anticiperait une baisse du PIB d'environ – 9 % sur l'année 2020.

1 Un redémarrage de l'activité régionale au 2e trimestre

le taux d'activité

dans la construction

est proche d'un mois

normal

109 460 établissements

demandent un report

des cotisations à

l'Urssaf

L'économie régionale reprend des « couleurs »

Selon la Banque de France, après le « choc » conjoncturel lié à la crise sanitaire qui a traversé notre pays, le rebond progressif est visible. Le moteur central de cette reprise repose sur la consommation des ménages qui reste la pre-

mière composante de la croissance économique.

Deux accélérateurs y participent fortement : d'une part l'intervention de l'État, avec dans l'immédiat le soutien aux secteurs les plus touchés (tourisme, aéronautique, industrie automobiles notamment), d'autre part la mobilisation européenne.

Selon le Gouverneur de la Banque de France, il est probable de retrouver le niveau d'avant crise en 2022.

Pour la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, le « choc de l'offre » à partir de la mi-mars a été important avec un recul de l'activité conséquent, notamment dans les services marchands et la construction (bâtiments et travaux publics). Depuis la phase de déconfinement,

l'économie régionale reprend progressivement une trajectoire positive dans toutes les composantes économiques sans encore retrouver le niveau d'avant crise.

À fin juin 2020, le taux d'activité observé dans l'industrie régionale est de 77 %. Il est de 80 %

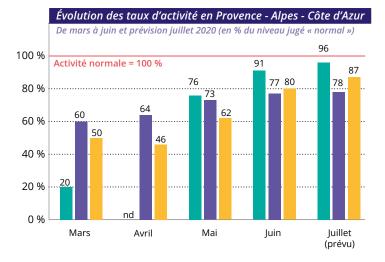
dans les services marchands (composante majoritaire en région), avec une situation plus contrastée pour tous les secteurs

liés au tourisme (hôtel, restaurant, location automobiles, transport de voyageurs). Avec une ouverture quasi complète des chantiers, le taux d'activité dans le bâtiment est de 91 %.

Au final, c'est surtout la demande nationale adressée à l'économie qui se renforce, mais sans encore atteindre son point d'équilibre. À court terme, l'économie régionale devrait confirmer sa trajectoire ascendante avec un taux d'activité prévi-

sible à fin juillet de 78 % dans l'industrie, 87 % dans

les services marchands et 96 % dans le bâtiment.



Plus d'un établissement employeur sur deux a demandé un report de cotisations

De mars à mai 2020, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, 109 460 établissements ont formulé une demande de report des cotisations auprès de l'Urssaf, soit 58 % des établissements employeurs privés de la région. Le total des reports sur les trois échéances s'élève à plus d'un milliard d'euros, soit un tiers des cotisations appelées sur cette période. Les établissements qui ont le plus fréquemment eu recours à un report de charges sont ceux de l'Hébergement-restauration, de l'Industrie manufacturière, du Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles.

Bâtiment Industrie Services marchands

Source : Banque de France.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

© En mars 2020, un tiers des salariés du privé sont en chômage partiel

En cumul du 1er mars au 22 juin 2020, en Provence - Alpes - Côte d'Azur, 128 400 demandes d'activité partielle (AP) ont été déposées par 115 400 établissements représentant 101 000 entreprises et associations. Ces demandes concernent potentiellement 946 000 salariés. Très rapidement, le nombre de demandes a explosé passant ainsi de 1 200 le 17 mars (début du confinement) à près de 117 000 le 11 mai (fin du confinement).

Avec 9,1 % des demandes nationales, Provence - Alpes - Côte d'Azur est la troisième région ayant reçu le plus de demandes d'activité partielle après l'Île-de-France et Auvergne - Rhône-Alpes. En nombre de salariés concernés (6,9 %), la région se situe seulement au septième rang des régions.

À l'image de son tissu productif régional, davantage de petits établissements ont recours à l'AP: 46 % des salariés faisant l'objet d'une demande travaillent dans des établissements de moins de 20 salariés (contre 31 % en France). Les demandes se concentrent dans les établissements des secteurs des *Activités de soutien aux entreprises* (20 %), du *Commerce* (18 %) et de l'Hébergement-restauration (12 %).

Au **22 juin 2020**, 91 200 demandes d'indemnisation (DI) ont été déposées par 99 700 établissements au titre des heures d'activité partielle effectivement chômées en mars 2020. Seuls 60 % des salariés couverts par une demande d'autorisation en mars ont effectivement été placés en activité partielle ce mois-là. Ce ratio est nettement plus élevé dans l'*Hébergement-restauration* (80 %), les *Activités immobilières* (71 %) et les *Autres activités de service* – dont les *Activités culturelles et de loisirs* – (71 %). Au final, on peut estimer*, qu'environ un tiers des salariés du privé en région ont effectivement été en AP au cours du mois de mars.

En avril 2020 (mois plein en confinement), le nombre de salariés effectivement en activité partielle a augmenté de + 12 % sur un mois (+ 57 600). À l'exception de la Fabrication de matériel de transport, en léger repli, tous les secteurs sont orientés à la hausse et notamment l'Information-communication (+ 43 %), les Activités financières et d'assurance (+ 41 %) et la Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines (+ 40 %). L'évolution du nombre d'heures chômées est sans commune mesure avec celui du nombre de salariés ou d'établissements ayant recours à l'activité partielle : + 141 % demandes d'indemnisation en un mois. Comme pour celles de mars, les demandes d'indemnisation pour le mois d'avril n'ont toutefois pas encore été toutes déposées.

En **mai 2020**, les premières données consolidées indiquent une orientation à la baisse du nombre de salariés en activité partielle, en lien avec la reprise d'activité depuis le déconfinement. De l'ordre de 20 %, ce recul global recouvre de fortes disparités sectorielles et territoriales : le nombre de salariés en AP baisse par rapport à avril plus rapidement dans les Hautes-Alpes (– 38 %) et dans la *Construction* (– 40 %), en phase avec la reprise d'activité dans les chantiers du bâtiment mentionnée dans les enquêtes flash de la Cellule économique régionale de la construction (CERC PACA).

Depuis le début de la crise sanitaire, le montant des demandes d'indemnisation effectivement versées aux entreprises par l'État (deux tiers) et l'Unedic (un tiers) au 6 juillet s'élève à plus d'un milliard d'euros en région.

* En rapportant le nombre de salariés effectivement en activité partielle au mois de mars aux estimations d'emplois **privés** du 1^{er} trimestre 2020.

③ Une hausse record de la demande d'emploi fin mai 2020

En raison des conséquences rapides de la crise sanitaire sur le marché du travail, <u>un focus mensuel sur la demande d'emploi</u> est effectué par la Dares et les Sese des Direccte.

Ainsi, selon les dernières données disponibles, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C a augmenté de + 10,2 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur entre fin février 2020 (avant la crise) et fin mai 2020 (pendant la crise). C'est de loin

l'accélération la plus soutenue depuis 1996, date de début du suivi des séries. À l'échelle des régions métropolitaines, seule la Corse connaît une croissance plus rapide. Tous les départements de la région enregistrent une hausse importante. Elle est particulièrement forte dans le Var (+13,2 %) et les Alpes-Maritimes (+15,8 %). En France métropolitaine, la demande d'emploi s'élève un peu moins vite qu'en région, mais le rythme atteint tout de même un niveau record : +8,2 % en trois mois.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

Légère reprise des embauches au mois de mai, malgré un recul de - 62 %

En mai 2020, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) voit sa chute ralentir un peu pour atteindre 68 540 embauches, soit tout de même une diminution de $-62\,\%$ sur un an (après $-75\,\%$ en avril, 48 560 DPAE). Les déclarations de CDD d'un mois ou moins (les deux tiers des DPAE) et celles de plus d'un mois fléchissent de $-63\,\%$ sur un an ; les CDI de $-56\,\%$.

Cette baisse concerne l'ensemble des départements et plus particulièrement celui des Alpes-Maritimes (– 73 %). À l'inverse, les Hautes-Alpes ont la régression la moins importante de la région (– 50 % avec 1 650 DPAE).

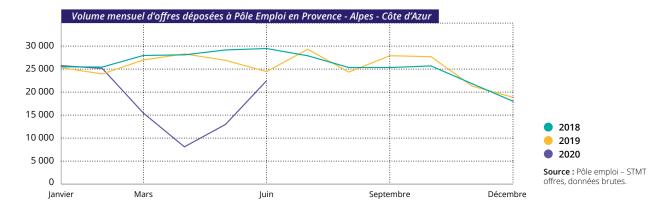
Au cours du mois, les entreprises ayant le plus réduit leur recrutement sont celles de moins de 10 et de moins de 50 salariés (respectivement – 67 % et – 68 %). Les entreprises de plus de 250 salariés les ont divisés par deux par rapport à mai 2019. Le secteur *Hôtels*, *cafés et restaurants* a été de loin le plus en difficulté avec un recul annuel de – 93 % (soit 3 250 DPAE). Les secteurs des *Services* et de l'*Industrie* régressent de – 54 % et – 46 % sur un an. Les embauches dans la *Construction* sont moins touchées avec – 28 %.

1 On peu plus d'offres d'emploi déposées à Pôle emploi en juin 2020

Après la chute considérable du nombre d'offres d'emploi pendant la durée du confinement, un retour à la normale est visible : 22 480 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi en juin 2020, soit une baisse annuelle de –8 %, après –71 % en avril et –52 % en mai. Cette amélioration s'observe sur l'ensemble des départements de la région, avec même une hausse dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Var par rapport

à juin 2019. Seul les Alpes-Maritimes gardent un volume d'offres très en deçà avec une réduction de – 31 %. Au niveau national, l'évolution annuelle atteint – 23 % en juin.

Sur les quatre derniers mois cumulés (mars à juin), le volume des offres a été divisé par deux sur un an. Cette baisse touche tous les grands secteurs d'activité et notamment l'*Hébergement-restauration* avec – 65 %.





→ Nouveauté sur le site



Les membres d'OPC vous proposent une veille sur la conjoncture régionale.

Elle s'organise autour de quatre grandes entrées :

- conjoncture économique globale ;
- emploi et marché du travail ;
- zooms sectoriels;
- publications nationales comportant des zooms régionaux.





CONJONCTURE



→ La note de conjoncture

Direccte Provence - Alpes -Côte d'Azur, juillet 2020



→ Insee conjoncture

Insee Provence - Alpes - Côte d'Azur, juillet 2020





→ Statistiques et indicateurs

Pôle emploi, juillet 2020



→ La conjoncture en Provence -Alpes - Côte d'Azur

Banque de France, juillet 2020



→ Stat'Ur PACA

Urssaf, juillet 2020

Observation Partenariale de la Conjoncture

Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence - Alpes - Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par l'ORM et constitué de la Région, la Direccte, Pôle emploi, la DR Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de **répondre aux besoins des décideurs** en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est:

- Chaque trimestre, la diffusion d'un communiqué cosigné par les membres du réseau.
- Chaque semestre, une réunion technique et une séance plénière.
- Un site Internet dédié : www.observation-partenariale-conjoncture.org

Directeur de publicationPhilippe Cottet

Coordination ORMCoralie Cogoluegnes
Adeline Petrovitch

RéalisationGroupe technique
d'OPC

Conception graphique - PAO www.gachwell.com

Rédaction finalisée le 21 juillet 2020





















Observatoire Régional des Métiers